

Cornimont Actu N°297 du 6 février 2024

ACQUISITION DE NOUVEAUX VÉHICULES



Vous avez peut-être remarqué le remplacement de certains véhicules au sein des services techniques ces derniers temps. En effet, le camion grue Mercedes Atego de 2006 a été remplacé par un tracteur Deutz des établissements MARTIN HVA de Julenrupt équipé d'une saleuse Villeton. Le tracteur procurera plus de facilités pour le déneigement sur la tournée des Rosiers/Travexin. Il permettra également d'utiliser un futur broyeur de branches afin de sécuriser les bords de routes ainsi que les différents réseaux (Fibre, Télécom, etc...). Durant l'année 2024, la fin de cette commande sera réceptionnée, à savoir une remorque équipée d'une grue qui sera attelée au tracteur.

Le micro tracteur Shibaura de 2007 s'est également vu remplacer par un micro tracteur Kubota des établissements BOLMONT au Val d'Ajol. Cet engin permet le déneigement des trottoirs du centre de la commune et de procéder à divers travaux.

Du côté de la police municipale, le Citroën Nemo qui datait de 2010 fait place à un Dacia Duster du garage Renault/Dacia BERTRAND de la Bresse/Cornimont.

LES TRAVAUX

Ancienne École de Parfongoutte : des travaux de rénovation sont en cours. Ils concernent la cuisine, plus précisément son isolation, l'installation d'éléments pour le rangement et la mise aux normes de l'électricité. Ils sont réalisés en interne par les services techniques.

D'autres travaux se poursuivront, nous vous en tiendrons informés.

Pour rappel, cette salle se loue pour vos fêtes de famille ou réunions du 1^{er} avril au 31 octobre. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Maryse FRANÇOIS présidente de l'association Parfongoutte Animation au 03.29.24.03.69.

Cimetière : les travaux d'extension vont débuter le 12 février. Découvrez le plan d'accès en un clic : 



RELAIS D'INFORMATIONS



Pour des raisons de sécurité et de quiétude en période hivernale, le plan de circulation a été modifié par le Comité Consultatif de la Réserve Naturelle du Grand Ventron. De nouvelles modalités prennent effet dès maintenant avec une interdiction de circuler en voiture, moto et autres véhicules à moteurs à certaines périodes de l'année.

Des barrières ont été posées par l'ONF, propriétaire des routes domaniales aux entrées de la Réserve Naturelle : à partir de la 2^{ème} barrière du Rouge Rupt côté Xoulces, au col de la Vierge, la route du Bockloch et à la chaume du Grand Ventron.

Les dates seront précisées ultérieurement sur les panneaux.

DES T-SHIRTS POUR LE CLUB DE BADMINTON LOISIRS



Le club de badminton loisirs a récemment été doté de t-shirts réalisés par Illico Perso de La Bresse pour ses 39 joueurs. Grâce à la participation des sponsors suivants : la société VBSA, la SARL LEMARE Père & Fils de Cornimont, la chèvrerie de Peute Goutte de Ventron et l'Agence Immobilière CENTURY 21 de Remiremont et La Bresse, les adhérents ont pu bénéficier d'un tarif préférentiel. Un grand merci à ces sociétés !

Les entraînements se déroulent au gymnase le jeudi de 20h30 à 22h30 et le samedi de 17h à 19h. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président du club par mail gaetan.michel095@orange.fr ou par téléphone au 06 78 85 51 02.

PIERROT ANTOINE MIS À L'HONNEUR

Pierrot ANTOINE est né le 18 avril 1940 à Cornimont, a été scolarisé à Parfongoutte, marié et papa de 2 enfants et retraité de l'entreprise MOLINARI.

Il a effectué son service militaire 2 mois en France puis 22 mois en Algérie et a terminé avec le grade de caporal-chef.

Il est titulaire de la médaille commémorative d'Algérie, du titre de reconnaissance de la Nation et de la carte du combattant.

Pierrot est porte-drapeau de la section UNC-AFN de Cornimont depuis 2001, il a déjà obtenu la médaille pour ses 5 premières années de fonction.

Le 26 janvier dernier, il a été décoré lors de l'assemblée générale de l'UNC-AFN en présence de Madame le Maire. Le diplôme d'honneur de porte-drapeau lui a été attribué sur décision préfectorale pour 22 années de fidélité. Ce diplôme est signé par le Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

M. Yvan PIERREL président de l'UNC-AFN l'a remercié chaleureusement à travers un discours. Félicitations à Pierrot !



MUSÉE



Exposition par
Héloïse CUNY
« Les Anim'aux bois »
du 10 février au 14 avril.



OFFRE D'EMPLOI

La ville de Cornimont recrute un
agent d'exploitation et
d'entretien de la voirie (H/F).
+ d'infos en cliquant ici

ANIMATIONS À VENIR

DATES

VENDREDI 09 FÉVRIER 20H30

SAMEDI 10 FÉVRIER 20H30

SAMEDI 17 FÉVRIER 20H30

DIMANCHE 18 FÉVRIER 15H

MARDI 20 FÉVRIER 20H30

VENDREDI 23 FÉVRIER 20H30

SAMEDI 24 FÉVRIER 20H30

Place 8 euros

Les Tréteaux Couneches présentent
une Comédie en trois actes
de **François SCHARRE**
Salle Jacques VILLERET

MES ANCIENNES MAÎTRESSES

Réservez à l'Office de Tourisme de CORNIMONT
aux heures et jours d'ouverture 03 29 24 12 17.
Réservation au 06 44 22 47 06 de 9h à 21h tous les jours.

NAVETTE GRATUITE

GAM BALADONS

MONTE SUR LES CRÊTES EN NAVETTE !

SORTIES RAQUETTES 2H30

- Acompagnées - matériel fourni
- Accessible à tous à partir de 8 ans
- 25€/adulte 20€/18ans
- Les mercredis et jeudis pendant les vacances d'hiver

AU DÉPART DE LA VALLÉE, TRANSPORT GRATUIT

DIRECTION NOS SORTIES RAQUETTES*

DÉPARTS RETOURS

Saulxures / moselotte (195 avenue Victor Hugo)	13h15	17h30
Cornimont (Place de la Prairie)	13h25	17h15
La Bresse (41 route de Cornimont)	13h35	17h05
La Bresse (3 rue Paul Claudel)	13h40	17h00

Réservez obligatoire

06 45 00 68 23
06 26 95 02 73

gambaladons@gmail.com
www.gambaladons.fr

31 route de Cornimont
88320 LA BRESSE

par *Pascalé*

Atelier cartonnage

VENEZ DÉCOUVRIR LE CARTONNAGE ET REPARTEZ AVEC VOTRE PETIT PANIER FLEURI !

LE SAMEDI 17 FÉVRIER 2024 À L'ECSP DE 14H30 À 17H

A PARTIR DE 12 ANS 8€/ADOS - 10€/ADULTE

ADHÉSION 2023/2024 OBLIGATOIRE

ECSP - CORNIMONT

Dimanche 18 février 2024

Sortie familiale au Carnaval de Weil am Rhein (Allemagne)

Au programme :
quartier libre, repas tiré du sac ou possibilité de restauration rapide sur place, défilé à partir de 13h30

Rendez-vous sur le Parking « Centre de Polyactivités » à Cornimont
Départ : 10h30
Retour : vers 18h30

Tarifs :
* 6 euros pour les adultes
* 2 euros pour les enfants

Adhésion à l'ECSP obligatoire : 2 € (jusqu'à 11 ans) ou 3 € (de 12 à 17 ans) ou 5 € adultes

Renseignements : ECSP au 03 29 25 42 83
Inscriptions jusqu'au 15 février 2024

Stage théâtre pour les ados

Du 22 au 26 avril 2024

ECSP - CORNIMONT

ECSP - Place de la Prairie - 88310 Cornimont
03 29 25 42 83 - 07 65 89 43 24

STAGE THÉÂTRE - ADOS

du 22 au 26 avril 2024

Au programme
Tu as entre 12 et 17 ans ? Tu aimerais faire du théâtre et tu ne sais pas où t'adresser ? Tu n'oses pas te lancer ? Tu as déjà fait du théâtre et tu voudrais renouveler l'expérience ? Plus d'hésitation ! Ce stage est fait pour toi !

Dates et Lieu
Le stage aura lieu du **lundi 22 au vendredi 26 avril** 2024, dans les locaux de l'ECSP à Cornimont. Horaires : 10h à 12h, 13h à 16h30. Repas tiré du sac.

Afin que ce stage te corresponde vraiment, nous t'invitons à une réunion d'info et de préparation le **mercredi 7 février à 17h**, à l'ECSP. Nous pourrions répondre à toutes questions et tu pourras faire des propositions !

Tarifs et modalités d'inscription
Le tarif du stage est de 70€ (QF inférieur à 710€) ou de 80€ (QF supérieur à 710€), auquel il faut ajouter l'adhésion à l'ECSP (3€ pour les ados). Carte ZAP éligible.
Inscriptions et infos par téléphone au **03 29 25 42 83**.

Intervenante
Le stage sera animé par Sophie Nowak, metteuse en scène et comédienne.

CCHV : REDEVANCE INCITATIVE

Pour la collecte de mes ordures ménagères, je suis équipé-e d'un bac pucé
Attention ! Les anciens bacs ne seront plus collectés.

HAUTES VOSGES
communauté de communes

Fonctionnement de la redevance incitative

- Présentation de votre bac pucé
- Lecture de la puce du bac à chaque collecte (12 livraisons incluses)
- Traitement des données de collecte
- Réception de la redevance incitative en fin d'année

Règles de présentation des bacs

- Couvercle fermé.
- Tassage interdit.
- Sortir le bac la veille au soir et le rentrer dès que possible après la collecte.
- Poignées du bac côté rue : bac à collecter.
- Poignées du bac côté habitation : bac à ne pas collecter.
- Sac(s) hors bac : levées supplémentaires comptabilisées en fonction du volume estimé par les agents de collecte.

Tarifs de la redevance (bac)

FOYER	ABONNEMENT	FORFAIT 12 LIVRAISONS MINIMUM	TOTAL REDEVANCE MINIMUM	TARIF LOIS SUPPLÉMENTAIRE
1 pers. - 35 m²	46,00 €	46,00 €	92,00 €	3,40 €
2-3 pers. - 35 m²	46,00 €	46,00 €	92,00 €	3,40 €
4 pers. - 35 m²	46,00 €	46,00 €	92,00 €	3,40 €
5 pers. - 35 m²	46,00 €	46,00 €	92,00 €	3,40 €

Exemple de calcul
Un foyer de 2 personnes possède 1 bac de 120 L.
14 livraisons de bac ont été effectuées en 2023.
Redevance 2024 = 131,39 €
Les 2 livraisons supplémentaires seront facturées en 2025.
Redevance 2025 = 131,39 € + (2 x 2,40 €) = 136,19 €

Contacter le service redevance incitative : 03 29 27 16 76 - ri@chautsvosges.fr

Pour la collecte de mes ordures ménagères, je suis équipé-e de sacs rouges
Attention ! Les anciens bacs ne seront plus collectés.

HAUTES VOSGES
communauté de communes

Fonctionnement de la redevance incitative

- Retrait des sacs rouges en mairie ou à la CCHV (et de vos déchets de sacs collectifs)
- Dépôt des sacs rouges dans le bac collectif fermé à clés
- Ramassage du bac collectif toutes les semaines
- Réception de la redevance incitative en fin d'année

Règles à respecter pour les bacs collectifs

- Pas de sacs noirs dans les bacs collectifs.
- Tassage interdit dans les bacs.
- Hébergement touristique : la mise à disposition des sacs et de la clé aux vacanciers est à la charge du propriétaire.
- Tout dépôt de sacs en dehors des bacs est interdit et sera considéré comme un dépôt sauvage.

Tarifs de la redevance (sacs)

FOYER	ABONNEMENT	FORFAIT 12 SACS MINIMUM	TOTAL REDEVANCE MINIMUM	TARIF LOIS SUPPLÉMENTAIRE
1 pers. - 35 m²	46,00 €	46,00 €	92,00 €	3,40 €
2-3 pers. - 35 m²	46,00 €	46,00 €	92,00 €	3,40 €
4 pers. - 35 m²	46,00 €	46,00 €	92,00 €	3,40 €
5 pers. - 35 m²	46,00 €	46,00 €	92,00 €	3,40 €

Exemple de calcul
Un foyer de 2 pers. est doté de 50 sacs rouges de 30 L.
5 sacs rouges supplémentaires ont été retirés en 2024.
Redevance 2024 = 136,33 €
Les 5 sacs supplémentaires seront facturés en 2025.
Redevance 2025 = 136,33 € + (5 x 0,60 €) = 139,33 €

Contacter le service redevance incitative : 03 29 27 16 76 - ri@chautsvosges.fr

Site : <http://www.cornimont.fr/>
Courriel : communication@cornimont.fr

Responsables communication : Marie-Josée FRANÇOIS, 1^{ère} adjointe au Maire et Stéphanie TIHAY, chargée du pôle communication de la mairie de CORNIMONT (03 29 24 11 13)

Facebook : [Cornimont Actu](https://www.facebook.com/CornimontActu)

